



DISCIPLINE



Suite aux incivilités, le Comité Directeur a décidé de faire connaître à l'ensemble des composantes de notre football, les sanctions prononcées par sa Commission de Discipline afin que chacun prenne ses responsabilités.

REUNION du 11 FEVRIER 2022

Nombre de suspendus pour 1 match : 4

Nombre de suspendu pour 2 matchs : 2

Nombre de suspendus pour 3 matchs : 2

Nombre de suspendus pour 4 matchs : 3 – brutalités : 2 – propos grossiers à arbitre : 1

Match arrêté : 1

REUNION du 18FEVRIER 2022

Nombre de suspendus pour 1 match : 3

Nombre de suspendu pour 2 matchs : 5

Nombre de suspendus pour 3 matchs : 9

Nombre de suspendus pour 4 matchs : 2 – propos grossiers à arbitre : 1 – brutalité : 1

Nombre de suspendu pour 5 matchs : 1 – propos grossiers à arbitre

Police des terrains : 150 € - propos grossiers et menaces à arbitre

Matchs arrêtés : 3

Mise en instruction : 1

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.